

FDEF

Malgré les avancées concernant les créations de places d'accueil, le FDEF continue de faire exploser sa capacité d'accueil.

Jusqu'à 186 enfants accueillis cet été au FDEF pour 123 places!

Comment comprendre cette situation alors que des places sont créées par ailleurs? A quel moment les créations de place permettront-elles d'en libérer là où les espaces sont saturés?

A moins que les places ne soient pas toutes réellement occupées? La direction dispose-t-elle des outils de contrôles nécessaires et indispensables pour ce faire?

Une rentrée sous le signe des avancées

*Mobilisation des cadres de la DEF,
on avance!*



Notre dernière communication avant l'été reprenait un certain nombre de points non réglés. Dès lors en accord avec les décisions prises en assemblée générale, nous avons reconduit le préavis de grève en cours.

Heureusement, depuis, nous avons pu apprécier un certain nombre d'avancées.

• Cadres intérim

En février 2024, nous avons obtenu une promesse d'avancée majeure pour soutenir la consolidation de leur statut et cadre d'emploi.

La présentation de ce projet a eu lieu le 12 septembre. Ces cadres intérimaires seront intégrés au grade de conseiller sociaux éducatif (CSE) et réaliseront le module management DEIS.

Ce projet répond aux revendications exprimées par les cadres de la DEF

depuis le début du mouvement et nous satisfait.

• Diagnostic de la DEF et du PASEF

Nous en aurons un premier retour (point d'étape) le 21 octobre.

Avec les cadres de la DEF, nous avons pu faire évoluer la mise en œuvre du diagnostic qui a donc entendu individuellement les cadres. Ces derniers ont pu s'exprimer de façon plus libre.

Places d'accueil et finances

Assurer comme il convient la mission de protection de l'enfance et contribuer aux bonnes dépenses de la collectivité

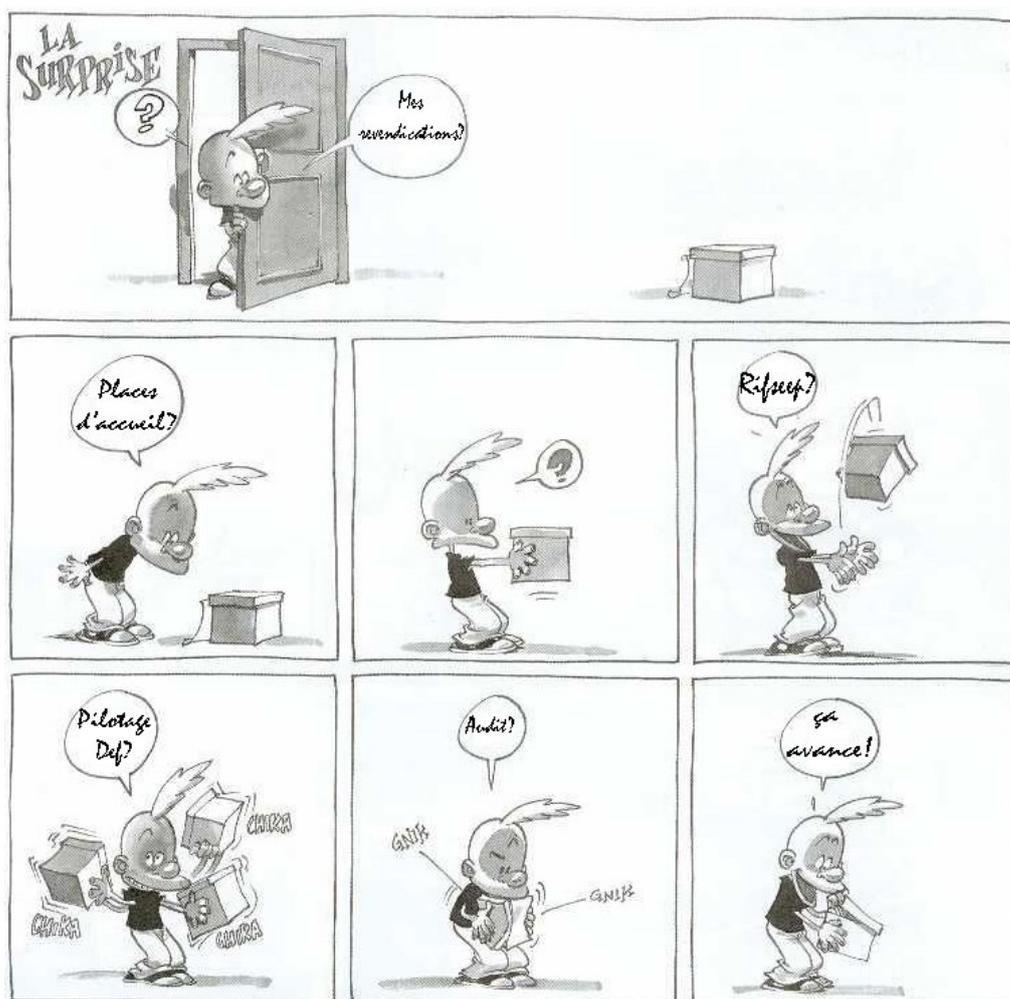
Les cadres de la DEF veulent disposer des outils de contrôle qui leur permettraient de s'assurer sur leurs territoires du bon usage des deniers publics. En effet, créer des places ne suffit pas si ces dernières restent parfois vides sans explication de la part des lieux d'accueil.

Les cadres réclament donc que l'argent investi améliore la mission protection de l'enfance.

Ils veulent s'assurer que les investissements faits sont bien utilisés et dans le sens de la mission.

Ils demandent que leur direction puisse s'assurer de l'effectivité des créations de places d'accueil et de leur bonne utilisation.

Une rentrée sous le signe des avancées



Les questions relatives au pilotage de la DEF restent particulièrement importantes pour ces professionnels qui attendent donc beaucoup des préconisations qui seront faites à l'issue du diagnostic.

• Créations de places d'accueil

Les efforts de la collectivité pour créer de nouvelles places d'accueil se poursuivent. Cependant il nous importe de pouvoir nous assurer que ces créations entraînent une amélioration dans l'exercice de la protection

de l'enfance. Donc, d'avoir la lisibilité qu'il nous manque sur l'occupation des nouvelles places. Ces places sont-elles réellement occupées? Permettent-elles une meilleure prise en charge des enfants confiés (adéquation profil de l'enfant-lieu d'accueil)?

Il reste encore du chemin (revendicatif)

Les problématiques soulevées par les cadres de la DEF et la CGT restent, pour beaucoup encore, d'actualité.

L'exercice de la mission est encore extrêmement dégradé, la création des places d'accueil prend un temps trop long, l'organisation de la DEF est plus que fragile, la place des cadres dans le dispositif manque de soutien de la direction, les heures effectuées en plus du temps imparti sont trop nombreuses et toujours pas prises en compte, etc etc...

Nous restons donc extrêmement attentifs à la façon dont les choses évolueront dans les semaines qui viennent.

Toutefois, nous tenons à saluer les avancées décrites dans les pages de cette communication.

Une rentrée sous le signe des avancées

Dispose-t-on d'une visibilité sur le taux d'occupation des places? De leur disponibilité?

Ces questions ne sont pour le moment pas suffisamment traitées pour permettre de fluidifier le travail des cadres de la DEF et de leurs équipes.

Nous rencontrons régulièrement, avec une délégation de cadres, la direction du PASEF afin de vérifier ensemble la réalité des créations de places annoncées et la

capacité opérationnelle des cadres à les utiliser.

Pour ce faire, nous avons demandé des données d'occupation des places afin de comparer les deux réalités : celles du PASEF et celles des acteurs de terrain.

Notre prochaine rencontre tripartite (PASEF / CGT / délégation de cadres DEF) aura lieu le 7 octobre.

• Rifseep

La correction des erreurs de classification du RIFSEEP de certaines

assistantes administratives a été actée par notre administration. Si bien qu'un certain nombre d'entre elles vont passer de C2 à C1.

